CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

PRESS KIT SIGNATURE · OFFRE SPÉCIALE OCTOBRE 2026

I-SHOOTING / APB – Agence de Personal Branding
Version du 20 octobre 2026

Document à compléter avant publication : identité et coordonnées du médiateur de la consommation ; vérification de la franchise en base de TVA et de la conformité du parcours de rétractation en ligne.

Article 1 — Identification du prestataire

I-SHOOTING, commercialisant l'offre sous la marque APB – Agence de Personal Branding, représentée par Albin Porcherel.
Siège : 231 rue Saint-Honoré, 75001 Paris, France
SIREN : 493 135 479 · SIRET : 493 135 479 00043
Email : albin@i-shooting.com · Téléphone : +33 6 62 04 90 52
Sites : i-shooting.com · agencepersonalbranding.com

Article 2 — Objet et champ d'application

Les présentes CGV régissent la commande à distance du Press Kit Signature APB, dans le cadre de l'offre promotionnelle d'octobre 2026. La prestation consiste à constituer une bibliothèque de photographies professionnelles destinées à la communication du client. Les dispositions protectrices impératives applicables aux consommateurs prévalent sur toute clause contraire.

Article 3 — Contenu précis du Press Kit Signature

Préparation et réalisation :

- Un entretien éditorial personnalisé de préparation, jusqu'à 45 minutes.
- Une séance photographique avec studio mobile, dans la limite de quatre heures, sur un lieu principal avec des décors proches.
- Jusqu'à trois tenues ou registres visuels ; portraits professionnels et images en situation selon le lieu et le brief.

Postproduction et livraison :

- Quinze photographies distinctes, sélectionnées et retouchées (lumière, colorimétrie, cadrage et retouches naturelles).
- Fichiers en haute définition et déclinaisons adaptées à la presse, au web, à LinkedIn et aux réseaux sociaux.
- Jusqu'à cinq images prioritaires sous 72 heures après validation de leur sélection, lorsque cette priorité est convenue à la préparation.
- Livraison de l'ensemble sous sept jours ouvrés suivant la validation de la sélection.

Ne sont pas inclus : fichiers RAW, images non retenues, photomontages et retouches complexes, vidéo, maquillage, coiffure, location d'espace, achat de supports, diffusion et prestations de communication supplémentaires. Toute extension de la prestation nécessite un accord écrit et, le cas échéant, un devis.

Article 4 — Tarif promotionnel et fiscalité

Prix public de référence annoncé : 1 599 € TTC. Prix promotionnel : 749 € TTC, pour une commande unique du Press Kit Signature décrit ci-dessus. Offre limitée à 10 commandes payées, valable jusqu'au 31 octobre 2026 à 23 h 59 (heure de Paris) ou jusqu'à épuisement des places, selon la première échéance atteinte. Offre non cumulable avec d'autres remises.

TVA non applicable, article 293 B du Code général des impôts, sous réserve du maintien effectif de l'éligibilité du prestataire à la franchise en base de TVA. Le prix total dû, ainsi que tout complément préalablement accepté, figure dans le récapitulatif de commande.

Article 5 — Commande et paiement

Le paiement en ligne est effectué en une fois, au moment de la commande, via les moyens proposés sur la page sécurisée. La commande n'est définitivement confirmée qu'après acceptation du paiement. Le client reçoit sur un support durable un récapitulatif et les CGV applicables. L'achat porte sur une prestation à programmer et ne réserve pas un créneau précis.

Article 6 — Durée de validité et fixation des dates

La séance doit être réalisée dans les six mois suivant la confirmation de commande. La date, l'heure et le lieu sont déterminés d'un commun accord, en fonction des disponibilités respectives et des contraintes de déplacement et de réalisation. Le client ne peut imposer un créneau particulier. Il lui appartient de solliciter suffisamment tôt la fixation de la séance ; le prestataire propose des disponibilités raisonnables dans le délai convenu. Si le prestataire ne peut exécuter la prestation dans ce délai, les parties recherchent un report sans frais ou appliquent les droits légaux de résolution et de remboursement. Une prolongation peut être convenue par écrit ; l'expiration du délai n'emporte pas, à elle seule, confiscation automatique de tout paiement.

Article 7 — Déplacements et lieux

Le tarif inclut le déplacement du photographe à Paris et dans la petite couronne (Hauts-de-Seine 92, Seine-Saint-Denis 93, Val-de-Marne 94), ainsi que dans le périmètre urbain de Tanger, au Maroc, selon les disponibilités convenues. Les déplacements dans la grande couronne, ailleurs en France, hors de Tanger et dans toute autre destination sont possibles sur devis préalable. Les éventuels frais de transport, d'hébergement, de location de lieu ou de logistique ne sont dus qu'après accord du client. Le lieu de séance doit être techniquement accessible et adapté.

Article 8 — Report, annulation et inexécution

Le client informe le prestataire par écrit dès qu'il connaît un empêchement. À titre de politique commerciale, un premier report demandé plus de sept jours calendaires avant le rendez-vous est accepté sans frais, sous réserve d'une nouvelle date convenue. Entre sept jours et 48 heures, ou à moins de 48 heures, un report peut être proposé ; seuls d'éventuels frais spécifiques, réellement engagés, justifiés et non récupérables, peuvent être examinés dans les limites légales et contractuelles applicables. En cas d'empêchement du photographe, une autre date est proposée sans surcoût. Les cas de force majeure et les droits légaux de résolution et de remboursement demeurent réservés. Aucune clause du présent article ne fait obstacle à un droit de rétractation applicable.

Article 9 — Droit de rétractation : particuliers et professionnels

Clients consommateurs : pour les contrats à distance soumis au droit français, le consommateur dispose en principe de 14 jours à compter de la conclusion du contrat pour se rétracter sans motif. Il peut notifier une décision non équivoque à albin@i-shooting.com, utiliser le formulaire annexé ou le dispositif de rétractation en ligne proposé sur le site. Le remboursement intervient selon les modalités et délais légaux.

Si le consommateur demande expressément que la prestation commence avant l'expiration de ce délai, et se rétracte après le début de son exécution, le montant éventuellement dû au titre de la part du service déjà fournie est calculé dans les conditions légales. La perte du droit de rétractation après exécution complète suppose notamment le recueil préalable des consentements et reconnaissances exigés par la loi.

Clients professionnels : un contrat conclu en ligne pour les besoins de l'activité professionnelle ne confère en principe aucun droit légal de rétractation de 14 jours. Les exceptions impératives prévues par la loi, notamment pour certains contrats conclus hors établissement, demeurent applicables lorsqu'elles sont réunies.

Article 10 — Sélection, retouches et remise des fichiers

La méthode de présélection et de validation des quinze images est convenue entre les parties. Les retouches sont des retouches photographiques usuelles ; les transformations importantes sont exclues et peuvent être proposées sur devis. Les fichiers sont livrés par galerie ou lien de téléchargement privé. Le client doit en effectuer une sauvegarde après réception. Les anomalies techniques signalées sont examinées et corrigées le cas échéant, sans préjudice des droits légaux.

Article 11 — Droits d'auteur et autorisation d'exploitation

Le photographe conserve ses droits d'auteur, notamment son droit moral. Après paiement intégral, le client reçoit une licence non exclusive, mondiale, de deux ans à compter de la livraison, portant exclusivement sur les quinze photographies livrées et sur les usages ci-après : reproduction et représentation sur ses sites internet, profils et publications de réseaux sociaux, dossiers de presse, biographies, présentations professionnelles et institutionnelles, rapports d'activité et publications éditoriales liées à son activité ; adaptation technique nécessaire aux formats de ces supports.

La transmission des fichiers aux journalistes et prestataires intervenant pour le client est autorisée pour les seuls usages ci-dessus, sans droit autonome de revente. La vente des images, leur dépôt en banque d'images, leur utilisation autonome par des tiers, la publicité pour des produits ou services de tiers ainsi que toute transformation substantielle nécessitent un accord spécifique.

Maintien des publications antérieures : à l'issue des deux ans, les publications et documents effectivement diffusés pendant la durée de la licence (posts sociaux, articles, contenus éditoriaux archivés, documents imprimés déjà distribués) peuvent demeurer accessibles ou conservés en l'état, sans obligation de suppression ou de rappel. Ce maintien n'autorise pas une nouvelle mise en ligne, un nouveau tirage, une nouvelle campagne ou une nouvelle exploitation. La poursuite d'un usage actif tel qu'une photographie de profil ou une image de présentation permanente sur un site après l'échéance doit faire l'objet d'un renouvellement convenu avec le photographe.

Article 12 — Droit à l'image et discrétion

Le client conserve ses droits sur son image. L'achat ne vaut pas autorisation, au bénéfice d'I-SHOOTING / APB, de publier les portraits sur son portfolio, ses réseaux ou ses supports promotionnels. Une autorisation distincte sera recueillie pour ces usages. Les informations confidentielles reçues lors de la préparation sont traitées avec discrétion.

Article 13 — Responsabilité

Le prestataire mobilise les moyens professionnels adaptés à l'exécution de la commande ; le client fournit les informations et accès nécessaires. Aucune performance commerciale, audience ou retombée médiatique n'est garantie. Les droits et garanties légaux du consommateur ne sont pas limités par les présentes CGV.

Article 14 — Données personnelles

Les données de commande sont traitées pour exécuter le contrat, gérer le paiement, la facturation, l'organisation et le suivi. Le détail des finalités, bases juridiques, durées de conservation, destinataires et droits des personnes doit figurer dans la politique de confidentialité accessible depuis la page de paiement. Les traitements des photographies respectent la réglementation applicable.

Article 15 — Réclamations et médiation

Toute réclamation écrite peut être adressée à I-SHOOTING / APB, 231 rue Saint-Honoré, 75001 Paris, ou à albin@i-shooting.com. Après réclamation écrite préalable demeurée infructueuse, le consommateur peut recourir gratuitement au médiateur de la consommation compétent : [NOM, ADRESSE ET SITE DU MÉDIATEUR À COMPLÉTER AVANT DIFFUSION].

Article 16 — Droit applicable et litiges

Les présentes CGV sont régies par le droit français, sans préjudice des protections impératives applicables aux consommateurs selon leur situation. Les parties privilégient une solution amiable avant de saisir les juridictions légalement compétentes.

ANNEXE — FORMULAIRE TYPE DE RÉTRACTATION

À utiliser uniquement si vous souhaitez vous rétracter et si un droit de rétractation vous est applicable.

À : I-SHOOTING / APB, 231 rue Saint-Honoré, 75001 Paris — albin@i-shooting.com

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la prestation Press Kit Signature.

Commande effectuée le : .....

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Référence de commande : .....

Date : ..... Signature (si formulaire papier) : .....

Document préparatoire : vérifier le régime fiscal et compléter le médiateur avant mise en ligne.